



Genève, le 12 avril 2018  
Aux représentant-e-s des médias

## **Communiqué de presse du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE)**

### **Feux verts pour la construction de la première étape des Communaux d'Ambilly à Thônex**

**Les autorisations de construire pour la réalisation de la première étape des Communaux d'Ambilly à Thônex sont en force. Les travaux des 670 premiers logements et de l'ensemble des espaces publics démarreront en mai 2018 et la construction du maillon routier, accès principal du quartier, démarrera en septembre. Ce sont ainsi 1500 nouveaux habitants qui emménageront à l'horizon 2021. En parallèle, les plans localisés de quartier de la deuxième étape sont en cours d'étude pour une adoption estimée en 2019. La troisième étape fait actuellement l'objet d'un concours d'urbanisme et d'architecture, dont les résultats sont attendus en juin prochain.**

Ce nouveau quartier, première réalisation d'un grand projet de la législature, fait la part belle à la qualité de vie des futurs habitants qui disposeront de services et équipements de proximité. Ce cadre urbain, qui réserve 50% de sa surface aux espaces verts, privilégie la mobilité douce et les transports collectifs.

Cette première étape se compose de deux pièces urbaines de 14 bâtiments de deux à neuf étages, en forme de rubans pliés présentant des patios ouverts sur des jardins collectifs. Les 670 logements, pour environ 66'000 m<sup>2</sup> de surface brute de plancher, de 2 à 7 pièces, sont répartis entre PPE, locatifs à loyers libres, et locatifs contrôlés par l'Etat.

Des services de proximité comme un magasin d'alimentation et d'autres activités tels que services, commerces et bureaux pour environ 12'000 m<sup>2</sup> prendront place dans ces bâtiments, de même que des locaux communs pour les habitants au rez-de-chaussée des immeubles. Environ 270 emplois seront ainsi créés lors de cette première étape.

A l'intérieur des pièces urbaines la circulation automobile sera proscrite en surface et réservée aux piétons et cyclistes, qui pourront également rejoindre le centre de Thônex et la gare Léman Express de Chêne-Bourg par des cheminements de mobilité douce. Dès cette première étape un groupe scolaire de 16 classes sera réalisé par la commune de Thônex et des terrains de sport seront construits à proximité de l'école.

Mail central, larges esplanades, cours champêtres, parcs, lisière de bois et jardins...le quartier sera articulé autour de nombreux espaces publics, agrémentés d'aménagements de loisir et de détente, encourageant les déplacements à pied ou à vélo. Des mesures de mobilité spécifiques accompagneront également l'urbanisation de ce quartier. La nouvelle route cantonale reliant la route de Jussy à l'avenue Bel Air permettra de créer l'accès principal du quartier. A l'intérieur du projet le mail central, véritable colonne vertébrale multimodale

assurera la desserte interne en limitant le trafic à 30km/h. Trois lignes de bus, dont une ligne TOSA, y seront en service dès l'arrivée des premiers habitants.

Les travaux de la première étape des Communaux d'Ambilly devraient s'achever en 2021.

**Pour en savoir plus sur le projet:**  
<https://www.ge.ch/dossier/nouveaux-quartiers/communaux-ambilly>

[Voir les images du projet](#)

*Pour toute information complémentaire: Mme Nicole Bovard, chargée de communication, office de l'urbanisme, DALE, T. 076 435 35 70, [nicole.bovard@etat.ge.ch](mailto:nicole.bovard@etat.ge.ch) .*